



Tél : 05 61 89 08 41

Le 8 novembre 2019

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 NOVEMBRE 2019

Étaient présents : Jacques ALBENQUE, Frank FEUILLERAT, Jean-François GRAND, René LOUGARRE, Véronique MARROU-BLANDIN, Bernard QUELIN, Marc TONELLI, Emmanuel WALLISER.

Absents représentés : Martine BERNADAS, Jean-Yves GUCHEREAU.

Absent excusé : Lionel CLAVERIE

Absents : Marie-Thérèse BAMARD, Louis DUCOS.

Secrétaire de séance : Marc TONELLI

Compte rendu du 23 septembre 2019 approuvé à l'unanimité.

LOCATION TERRAIN ZA PERBOST ANTENNE TDF

Un bout de terrain communal d'environ 100 m² dans la zone ZA PERBOST a été loué à TDF pour un loyer annuel de 2 000 € net.

Voté à l'unanimité.

LOCATION BATIMENT ZA PERBOST ENTREPRISE GOMMAGE

Le local communal d'une superficie de 160 m² situé à l'arrière du bâtiment Zone PERBOST a été loué à une entreprise de gommage pour un loyer mensuel de 500 € TTC.

Voté à l'unanimité.

GARANTIE PRET CITE JARDINS

La Cité Jardins nous a informé du réaménagement du prêt concernant les lotissement des ESCOUMES. De ce fait, une demande de prolongement de garantie de l'emprunt nous a été faite.

Voté à l'unanimité.

PROGRAMME LOCAL HABITAT

Présentation du Programme Local de l'Habitat sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges.

EXONERATION TAXE FONCIERE

L'exonération de la taxe foncière (part communale) pour l'amélioration du chauffage de l'habitat (antérieur à 1989) dont le montant des travaux est supérieur à 10 000 € par an.

Le conseil accepte de dispenser le résident local de 50 % de la part communale de la taxe foncière pendant 5 ans.

Voté à l'unanimité.

SUBVENTION RENOVATION TOITURE DE LA PETITE SALLE DES FETES

Suite à la rénovation de la toiture de la petite salle des fêtes, une demande de subvention auprès du Conseil Départemental va être faite.

Voté à l'unanimité

SUBVENTION AIRE DE JEUX

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental va être faite pour la réalisation d'une aire de jeux.

Voté à l'unanimité

RIFSEEP

Mise en place du nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux.

Voté à l'unanimité

ACHAT D'UNE TRONCONNEUSE (DECISION MODIFICATIVE)

Suite à l'achat d'une tronçonneuse, il convient de prévoir cette somme au budget par le biais d'une décision modificative.

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Recensement de la population (du 16 janvier au 15 février 2020) : M. Bernard QUELIN a été nommé nouveau coordonnateur communal suppléant. Les agents recenseurs sont Mme BENDUC (GOBIN) Sandrine et Mme BREL Jeannine.
- Retable de l'Église : Plusieurs devis ont été reçus pour l'étude de la restauration du retable de l'église. Le devis retenu est celui de l'Atelier PARROT pour un montant de 8 745 € HT. Une subvention de la DRAC à hauteur de 50 % peut nous être attribué. D'autres subventions vont être demandées. **Voté à l'unanimité.**
- Une convention de mise à disposition de nos 2 ATSEM va être signée avec la Communauté de Commune Cœur et Coteaux du Comminges. **Voté à l'unanimité.**
- Reclassement dans le domaine public de la commune de l'emprise du délaissé départemental de la RD 88e (Route du lac de la Hierle). **Voté à l'unanimité.**

- **Le chemin de La Lanne (entre la RD 817 et le croisement du chemin de Pêtre et du chemin de Chets) va rentrer dans les limites d'agglomération de la commune. De ce fait, il sera limité à 50 Km/h. Une étude est en cours pour la mise en place de ralentisseur (chicanes).**
- **Début décembre, le bâtiment de la Poste deviendra propriété de la commune.**
- **Dates à retenir :**
 - **23 et 24 novembre 2019 : Fête des Plantations à la salle des fêtes**
 - **Le dimanche 5 janvier 2020 à 11h : vœux du maire**
 - **Le dimanche 12 janvier 2020 : repas des aînés offert par la municipalité**

La séance levée à 23 heures 00.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.

